



COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL DU SIVOM DU BOCAGE CENOMANS Séance du 4 octobre 2021

L'an deux-mil vingt et un, le quatre octobre à vingt heures trente, le Comité Syndical du SIVOM du Bocage Cénomans, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil de Pruillé Le Chétif, sous la présidence d'Isabelle LEBALLEUR, Présidente.

Présents : BLANCHET Catherine, BRETEAU Franck, CARRIERE Samia, DULUARD Nathalie, HERMAN Audrey, LEBALLEUR Isabelle, MAHE François, MOULIN Delphine, PIRON Laurence, ROBIN Murielle, VIAUD Leslie, LE VAILLANT Chantal, PASQUET Marie-Hélène

Excusés : BOUCREL Jennifer, JOUANNY Pascal, POULAIN Dominique, JOUANNY Pascal, POLLEFOORT Maurice

Secrétaire de séance : BRETEAU Franck



A l'ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance,
- Approbation du compte-rendu de la séance du Comité syndical du 10 mai 2021,
- Point sur les différentes commissions et groupes de travail
- RH : création de poste de responsable petite enfance/parentalité/relais
- ENFANCE JEUNESSE : augmentation avance de fonds régie EJ pour l'été
- ENFANCE JEUNESSE : dispositif argent de poche
- BUDGET : Décision Modificative
- BUDGET : Montants et durées des amortissements
- ACTIONS SOCIALES LOCALES : création d'une régie
- Matériel communautaire
- Décisions prises en vertu d'une délégation du comité syndical
- Questions diverses.

BRETEAU Franck est désigné secrétaire de séance. Le compte-rendu du comité syndical du 10 mai 2021 est validé par tous les élus présents.

OBJET : Point sur les différentes commissions et groupes de travail

➤ Petite enfance

Relais du Bocage :

Jeux & rencontres : reprise des activités

Ateliers « signes associés à la parole » 2 groupes de 3 séances le vendredi pour les assistant(e)s maternel(le)s et le samedi pour les parents

Groupe de parole « assistant(e)s maternel(le)s » : 2 réunions d'analyse de la pratique

Portes ouvertes :

- Jeux et rencontres le 29 septembre à Trangé (7 familles présentes) et Chaufour Notre Dame (1 famille présente). Bon retour des familles et des éducatrices. Intérêt de la proximité aux familles.
Maison de la Petite Enfance : prévue le 9 octobre de 10h à 12h avec une exposition sur le métier d'assistant(e) maternel(le), un labyrinthe sonore, une présentation des projets liés à la parentalité.

Spectacle de fin d'année : réunion de préparation avec les assistant(e)s maternel(le)s prévue le 12 octobre.

Parentalité :

Un sondage via « google form » a été réalisé avant l'été auprès des familles et 85 personnes ont répondu. Analysé par un groupe de travail réunissant des élus du syndicat, Mme Choplin de la CAF et les agents du syndicat, des thématiques se sont dégagées à partir desquelles des projets vont être mis en place.

Une enquête a aussi été réalisée auprès de professionnels (écoles, médecins, pédiatres, assistant(e)s maternel(le)s, assistantes sociales, etc.) mais à ce jour, il y a moins de 10 réponses, malgré les relances.

☛ **Il a été demandé de transférer le lien du sondage aux élus référents des écoles pour qu'ils puissent le transmettre et appuyer la nécessité de participer.**

Temps fort : Ateliers « p'tit rats conteurs » (lecture parents/enfants) sur le thème « séparation - retrouvailles » prévus pour novembre. L'atelier du 8 octobre a été annulé.

DSP Pomme de ReINETTE :

Nouvel interlocuteur à Léo Lagrange Ouest (LLO)

Toujours en attente de régularisation du résultat 2020, en raison de deux clauses de la convention à revoir :

- Partage du bénéfice 50/50 entre LLO et le syndicat
- Si subvention exceptionnelle autre que la CAF, reversement total au syndicat.

LLO nous a reversé la totalité de l'excédent (17900€) et a conservé la totalité de l'aide exceptionnelle reçue de la CAF. Un avenant à la DSP sur la clause de répartition des aides exceptionnelles de l'Etat et de la CAF est envisagé pour obtenir plus de clarté sur les reversements de subventions exceptionnelles.

☛ **Les élus valident à l'unanimité la proposition d'un principe de clarification des clauses de reversement des subventions par un avenant.**

➤ Enfance-Jeunesse :

ALSH été :

Bilan positif qualitativement et quantitativement.

221 enfants accueillis sur 8 semaines (180 en 2019) et baisse des fréquentations sur les communes extérieures au Bocage Cénomans.

Répartition de enfants :

Chaufour Notre Dame	12 familles	17 enfants en 2021	6 enfants en 2019
Fay	21 familles	26 enfants en 2021	17 enfants en 2019
Pruillé le Chétif	36 familles	52 enfants en 2021	19 enfants en 2019
Saint Georges du Bois	66 familles	91 enfants en 2021	75 enfants en 2019
Trangé	22 familles	28 enfants en 2021	18 enfants en 2019

Augmentation significative de la part représentative de la commune de Fay en comparaison avec son nombre d'habitants. Fay est une commune qui rajeuni.

Il y a eu jusqu'à 112 enfants sur 1 semaine (incluant 30 enfants en mini-camps) (en 2019, maximum de 100 enfants) Les mini-camps ont été plébiscités : 30 enfants sont partis sur chacun, alors qu'il n'avait été prévu au départ que 24 places.

Point à améliorer : difficulté de recrutement des animateurs (difficulté rencontrée par une majorité de centres du département, liée aux annulations de stages BAFA face à l'épidémie COVID-19)

ALSH été de l'Association Familles Rurales de Chaufour Notre Dame (AFR) :

Du 8 au 30 juillet

Bilan positif.

138 enfants accueillis sur 4 semaines en juillet (98 familles), avec des enfants des 5 communes du territoire présents, notamment chez les ados. Le centre de l'AFR est donc bien reconnu comme pôle ados.

Beaucoup de sorties réalisées.

Concernant les animateurs, l'AFR ne fait pas mention de difficultés de recrutement mais plutôt de difficulté d'investissement des animateurs en dehors des temps de présence avec les enfants. (ménage, rangement, etc.)

Les bénévoles ont fait remonter quelques difficultés relationnelles avec le Bocage Cénomans dans un courrier, mais ne les ont pas évoquées lors de leur AG, où la Présidente était présente.

ALSH des mercredis :

Passerelles petite enfance – ALSH effectuées le mercredi 1^{er} septembre satisfaisantes.

Difficultés de recrutement sur les mercredis

La capacité d'accueil de l'accueil périscolaire (APS) de Saint Georges du Bois est bientôt atteinte avec l'augmentation des effectifs des mercredis.

Si une autorisation de monter à plus de 80 enfants pourrait être obtenue, il faut déjà se poser la question d'une autre organisation, peut-être sur 2 sites (en fonction des 2 pôles géographiques du territoire) : Saint Georges du Bois et Trangé ou Chaufour Notre Dame, pour une meilleure qualité de service mais avec des augmentations de coûts à prévoir.

Il serait utile que les élus de Trangé et Chaufour Notre Dame commencent à réfléchir aux opportunités éventuelles qu'elles pourraient proposer pour accueillir un centre de loisirs les mercredis.

Séjour pré-ados :

20 jeunes du Bocage, 15 de Val de Sarthe.

Bilan positif qualitativement et quantitativement.

Budget respecté.

Séjour ados :

1300€ de recettes d'autofinancement pour 700€ en prévisionnel. Ce séjour a été l'occasion, avec la rencontre d'un chef triplement étoilé au guide Michelin, de réfléchir à la nécessité de manger sainement. Ils ont également, en Corse, nettoyé une plage de ses déchets.

Budget respecté.

Une rétrospective a eu lieu un dimanche autour d'un diaporama où transpirait la joie, la cohésion de groupe. Y étaient présents des représentants de la CAF et de la cohésion sociale (DDCS)

Tickets sports

88 jeunes

Très faible participation des enfants de Chaufour Notre Dame (4)

A noter que sur les vacances de la Toussaint, dans le cadre de la nouvelle mission parentalité, une sortie famille est prévue le 27 octobre.

De même, une soirée conférence est prévue le 18 novembre à 20h sur internet et les réseaux sociaux.

Opération « Argent de Poche »

Pruillé le Chétif, Saint-Georges-du-Bois et Chaufour Notre Dame ont accueillis des jeunes venus exécuter des travaux de désherbage, nettoyage, peinture, montage d'étagères, etc.

Le bilan de cette opération est très positif d'après le retour des agents et des jeunes participants. Certains jeunes ont déjà sollicité le service jeunesse pour les opérations prochaines. Pour la Toussaint, les inscriptions sont au complet. Les travaux sur les communes de Saint Georges du Bois sont la végétalisation du terrain de BMX (plantation de 4000 arbustes).

Partenariat avec la Maison de l'Europe ?

Projet à l'ordre du jour de la prochaine commission EJ : partenariat avec la Maison de l'Europe.

La Maison de l'Europe propose des actions diverses (départ vers l'Europe, découverte des pays, etc.) mais est aussi réceptive à des propositions d'actions émanant de ses adhérents, qui, si elles plaisent peuvent être financées.

Il faut signaler que la Maison de l'Europe est notée sur ses actions par la Commission Européenne et son budget est octroyé en fonction des activités menées.

L'adhésion à la Maison de l'Europe est de 0.15€/habitants/an soit environ 900€/an.

➤ Finances / RH :

Ont été évoqués au niveau finances :

- Les prestations CAF et les avancées des paiements
- La possibilité de créer un service « mini-camps » pour l'été pour une meilleure analyse de ce budget
- Point sur les travaux liés à la carte foot, qui se terminent. Reste les vestiaires à construire à Saint Georges du Bois. Les remboursements des communes pourraient débuter en décembre 2021.

Ont été évoqués au niveau RH :

- Demande de stage BPJEPS d'une animatrice en CDD les mercredis actuellement. Elle a été acceptée et sa formation est prise en charge. La question doit être abordée en commission EJ et la commission finances a émis un avis favorable.
- Annualisation du temps de travail du responsable enfance jeunesse : à voir en commission EJ. Avec les séjours neige et été, il a été estimé que le responsable EJ peut cumuler jusqu'à 100 heures supplémentaires, difficile à récupérer avec les autres heures supplémentaires liées aux réunions. La commission s'est posé la question de l'annualisation mais aussi d'avoir un autre accompagnateur sur les séjours.
- Mutation de la responsable petite enfance (PE) : nécessité de revoir l'accessibilité au poste pour élargir le recrutement (voir délibération)
- Formation SST : les 22 et 29 novembre. Les animateurs du mercredi sont sollicités mais il faut voir avec leurs employeurs pour les laisser participer. Si toutes les places ne sont pas pourvues, un mail sera envoyé aux mairies pour proposer les places vacantes.

➤ Communication :

Afin de limiter les longueurs de réunion, les élus testent « google form » qui permet de répondre à des questions, donner son avis... et permettre de ne pas s'appesantir sur certaines questions du moment qu'elles ont été « votées » sur l'application.

Il a été décidé de l'utilisation de Facebook pour l'enfance jeunesse et la petite enfance et d'Instagram uniquement pour l'enfance jeunesse. Une charte est en cours de construction pour l'accompagnement des salariés et la définition des droits et devoirs liés aux réseaux sociaux.

☛ **Les élus du comité demandent à voter pour le nouveau logo parentalité via « google form ».**

Les supports génériques de communication (flyers petites vacances) ALSH et TS ont été remaniés. Ces supports restent les mêmes pour être bien identifiés par les familles.

Un projet vidéo de présentation des services est en cours avec des vidéos d'ores-et-déjà réalisées cet été. Un groupe projet doit être monter pour travailler sur cette présentation.

Les nouvelles « Actualités du Bocage » ou comment mieux communiquer avec les mairies ? Prévues en juillet puis finalement sorti en septembre. La volonté est de mettre un outil de communication commun aux secrétaires de mairies pour échanger sur les pratiques, formations, etc.

Dotation informatique : migration SSD sur les ordinateurs portables EJ et secretariat pour plus de performance et de rapidité d'exécution, achat d'un PC portable pour la coordination territoriale.

Projets en cours : Projet du guide pratique en cours de réalisation : la prochaine étape est la transmission aux mairies pour vérification des informations.

➤ **Projet social :**

Développement en réunion d'équipe d'un projet éducatif de structure pour permettre la cohérence au sein même de nos services (importance de la démarche, pas du résultat).

Réflexion autour du comité de pilotage du projet social, sa composition et ses missions.

Rencontre des directeurs d'école et des acteurs éducatifs du Bocage (responsables EJ et PE, directrice du multi-accueil, coordinatrice territoriale) le 21 octobre. Le contenu et le lieu ne sont pas encore définis ce jour.

Réorganisation des services : fiches de poste restent Claire et Cindy à finir avant décembre 2021.

➤ **Coordination territoriale :**

Développement d'outils de diagnostic territorial par les services afin de disposer d'une visibilité sur le long terme (identification des tendances). Un outil de diagnostic territorial format Excel a été réalisé en attente de relecture par les vice-présidents, qui analyse depuis 2017 l'évolution de la fréquentation des services sur le territoire.

Des portes ouvertes se déroulent du 29 septembre au 9 octobre :

- Ateliers « Jeux et Rencontres » le mercredi 29 septembre avec le Relais Petite Enfance
- Animations à la Maison de la Petite Enfance : labyrinthe sensoriel, témoignage d'assistant(e)s maternel(le)s le samedi 9 octobre de 10h à 12h
- Découverte du centre de loisirs de 14h30 à 16h30.
- Aménagement d'un local jeune éphémère par le service Jeunesse. Le prestataire qui devait intervenir pour un « escape game » s'est désisté.

Le réseau de coordination territoriale est en développement qui travaillera sur l'étude des rôles du chargé de coopération et des objectifs CTG. La CAF est informée de l'existence de ce réseau mais ne peut y participer actuellement, n'ayant pas encore de personnel dédié (en cours de recrutement). Ce réseau est aussi en lien avec le CNFPT pour étudier la possibilité de formation sur la coordination territoriale.

➤ **Groupe de travail vie associative :**

Un Guide des Activités Associatives 2021-2022 est à disposition dans les communes et sur le site du syndicat.

Une réunion des représentants associatifs, ainsi que des élus municipaux responsables des associations, est prévue le 9 octobre, mais toutes les associations n'ont pas encore répondu à l'invitation. Cette réunion se fera avec le concours du CEAS 72 et France Bénévolat.

☛ **Les élus du comité demandent à la coordinatrice territoriale de relancer les associations qui n'ont pas répondu après avoir informé les élus responsables des associations qui pourront rappeler cette réunion lors de rencontres informelles.**

OBJET : Création d'un emploi permanent de responsable petite enfance/parentalité/relais

Le 17 septembre 2021, la responsable petite enfance a demandé sa mutation pour intégrer la commune de Sucé-Sur-Erdre (commune équivalente au Bocage Cénomans) au poste de responsable Petite enfance. Elle sera libérée de ses obligations envers la collectivité à compter du 17 décembre 2021, date de réception de sa demande de mutation.

A la base, l'emploi de « coordinateur petite enfance » est lié à un transfert de personnel de la CCBC vers le syndicat. Le poste était ouvert uniquement aux éducateurs principaux de jeunes enfants, grade qui n'existe plus.

Il est donc nécessaire de clore cet emploi et de créer un nouvel emploi accessible à plusieurs grades (pour une plus grande ouverture dans le recrutement.)

Avis favorable du Bureau le 27 septembre 2021.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical procède au vote par scrutin ordinaire :

Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 11

☛ **Les élus valident à l'unanimité des voix la création d'un emploi permanent de responsable petite enfance/parentalité/relais**

OBJET : Augmentation de l'avance de fonds de la régie d'avances EJ pour l'été

Avec la gestion des mini-camps en même temps que les séjours ados et pré-ados, il semble opportun de pouvoir augmenter l'avance de fonds estivale de la régie d'avance Enfance-Jeunesse.

Celle-ci est de 3000€ habituellement, le coordinateur Enfance-Jeunesse souhaite disposer de 5000€.

Avis favorable du comptable public le 24 septembre 2021

Avis favorable du Bureau le 27 septembre 2021.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical procède au vote par scrutin ordinaire :

Abstention : 0 Contre : 0 Pour :

☛ **Les élus valident à l'unanimité des voix l'augmentation de l'avance de fonds de la régie d'avances EJ pour l'été.**

OBJET : Création d'une régie de recettes « actions sociales locales »

Dans le cadre de ses missions, la coordinatrice territoriale va être amenée à proposer des ateliers, des manifestations payantes. Il est donc nécessaire de créer une régie de recettes pour pouvoir réaliser les encaissements.

Avis favorable du comptable public le 24 septembre 2021

Avis favorable du Bureau le 27 septembre 2021.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical procède au vote par scrutin ordinaire :

Abstention : 0 Contre : 0 Pour :

OBJET : Répartition du matériel communautaire

Lors du dernier comité syndical (10 mai 2021), il avait été décidé que les tables, les bancs, la sono, les grilles et le groupe électrogène resteraient en gestion par le syndicat.

Aussi le reste du matériel devait être réparti entre les communes, la débroussailleuse revenant à Saint Georges du Bois qui l'a fait réparer en mai 2021. Ainsi, si une commune a à l'avenir, besoin de ce matériel, elle devra le demander à la commune qui le stocke et l'entretient.

Liste du matériel restant à répartir entre les communes :

Testeur de But	Bocage Cénomans
Topomètre	Trangé
Tronçonneuse Sthil	Trangé
Taille haie Sthil	Saint Georges du Bois
Enrouleur avec 50m tuyau d'arrosage avec raccord	Pruillé Le Chétif
Bétonnière électrique 165 litres	Trangé
Pulvérisateur 100 litres	en attente

☛ **Les élus valident cette répartition.**

Les élus demandent que des photos du matériel soient prises.

Un tableau sera réalisé et envoyé dans les mairies précisant quel matériel est pris en charge par quelle commune. Le matériel reste disponible pour toutes les communes qui ont la possibilité de l'emprunter directement à la commune dépositaire en cas de besoin.

OBJET : Décisions prises en vertu d'une délégation du comité syndical

De la Présidente :

Dans le cadre du marché lié à la carte foot, il a été décidé de recourir à un emprunt à long terme à hauteur de 620 000 € et un emprunt à court terme à hauteur de 1 105 000 € :

Montant : 620 000 € Durée : 15 ans Périodicité : Trimestrielle Amortissement : Échéances constantes Taux fixe : 0,75 % Frais de dossier : 600 €	Montant : 1 105 000 € Taux révisable Euribor 12 mois moyenné (valeur de l'index au 07/06/2021 : - 0,481 %)+ marge 0,65% soit un taux de 0,169 % Durée : 3 ans dont 2 ans de différé d'amortissement du capital Remboursement du capital : in fine Paiement annuel des intérêts Frais de dossier : 1 000 €
---	---

OBJET : Questions diverses

Pas de questions diverses. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h35.

Prochain comité syndical : 17 janvier 2022 - 20h30 – Trangé

Prochain bureau syndical : 6 janvier 2022 -20h30 - visio-conférence.